

emprisonné plus arbitrairement qu'on n'oserait le faire en Russie. Qu'est-ce, en effet, que l'absolutisme d'un souverain courroucé à la tyrannie de quelques hommes assez maléfiquement ambitieux pour chercher l'appui de la populace révolutionnaire?

Le temps me presse, et je suis forcée de vous faire bien des détails qui ont leur signification. Je devrais, par exemple, écrire dans quelques développements, pour vous dire qu'à Pignerol deux ou trois douzaines de diables, qui semblaient avérés en apostolés à Pavarase, ont sillonné Mgr. de Turin; qu'en arrivant à leur maison d'Alexandrie, les Servites l'ont trouvé dévasté et ont dû suivre dans un exil plus lointain les frères auxquels il venaient demander un asile; que dès aujourd'hui le ministre de la justice et des cultes a écrit un vice-roi général de Turin qu'il est à honorer, sans prendre ordre ou conseil de personne, qui administrateur pour la paroisse Saint-Charles, l'Archevêque de Turin lui-même que l'on veut également confier à un administrateur, quelque prêtre gobierte et lombard, sans doute. Est-ce stupidité ou folie?

Non, c'est un calcul et un guige. Le gouvernement piémontais veut rompre avec Rome, pensant qu'il obtiendra à ce prix l'alliance intime de l'Angleterre. La persécution actuelle est une garantie qu'il offre à lord Palmerston. L'espoir de trouver des ressources financières dans la confiscation des propriétés de l'Eglise pourrait bien être aussi pour quelque chose dans ces iniquités. Voter le bien des pauvres a toujours été le fable des réformateurs.

Mais il y a tout un ordre de faits qui demanderaient à être développés. Peut-être entreprendra-t-il prochainement ce travail. Aujourd'hui, je terminerai, par une remarque qui a frappé tous les catholiques de Turin. C'est le fait: la veille de son arrestation et le jour même où Seward en donnait ordre, que Mgr. François a reçu la croix qui lui avait été offerte par les catholiques français. Quelques heures de retard, et l'illustre confesseur était privé du réel honneur qui lui a été si précieux, qu'il a reçu avec tant d'effusion et dont il s'est plus à dire: *J'y vois une consolation et une force.*

Des journaux d'une certaine couleur qualifiaient la conduite tenue à l'égard de Santa-Rosa, d'acte d'odieuuse intolerance.

Rien de plus naturel, cependant, que cette conduite. Le ministre piémontais, par sa participation à la passation des lois Seward, s'était rendu coupable d'insulte envers le Saint Siège-Apostolique et de la violation flagrante d'un Concordat solennellement juré. Il a avait participé à un scandale que le Pape a eu devoir dénoncer à l'univers Catholique, dans sa dernière Allocution en Consistoire. Le Clergé de Turin, à moins de faire une cession de principes, devait donc exiger une rétractation de la part de Santa Rosa. Au reste, c'est l'Eglise à décider à quelles conditions les sacrements doivent être administrés, et non pas aux pénitents à les imposer.

Le ministère piémontais, dans toutes les cas, s'est rendu coupable de conduite tyrautique et injustifiable. Il a jeté l'Archevêque dans une prison et dans une prison maladive. Qu'est-ce qui nécessitait cet acte. Il espère, sans doute, se débarrasser ainsi de Monseigneur François: la prison sera l'effet de l'instrument de supplice. Le ministère piémontais a fait chasser de leur maison, sans forme de procès, les Religieux Servites et s'est emparé de leurs biens. Pourquoi chasser ainsi ces Religieux? Est-ce la même conduite *Constitutionnelle*? Pour quoi mettre ainsi hors la loi des hommes qui sont citoyens comme tous les autres? Mais, ne demandons à des libéraux impies les raisons de leur conduite. Leur motif le plus déterminant, peut-être, dans la circonstance actuelle, c'est que le revenu des Servites leur faisait envie.

ORDINATION.—Dimanche dernier, Mgr. LE VÈQUE de Montréal a fait l'ordination suivante dans la chapelle du collège de cette ville:

Pères:—MM. L. Prévost et J. G. Watier. Sous-diaca:—MM. O. Desorey et J. Théberge.

Toujours:—M. Thomas O'Brien, pour le Diocèse de Buffalo.

Dimanche dernier, à la suite du Serment qu'il venait de prêcher à l'église paroissiale de cette ville, M. Chiniqy enroba 400 nouveaux membres sous la bannière de la société de tempérance.

UNE LETTRE DU PROFESSEUR WEBSTER.

Le *Courrier des Etats-Unis*, publiant à la date du 2 Septembre une ample relation des incidents qui avaient accompagné ou précédé l'exécution du meurtre du docteur Parkman, joint en postscriptum ce qui suit:

"P. S.—Ces lignes ferites, nous trouvons, dans les journaux de Boston, le texte d'une des lettres laissées par le professeur Webster. Elle est adressée au docteur F. Parkman, frère de sa victime, et semblait par suite, devoir être empreinte d'un haut intérêt. Mais elle n'offre que l'expression pâle et souvent malheureuse d'un repentir sans doute plus sincère qu'éloquent. Si la censure ne devait pas se faire devant tout cercueil—fût-elle même celle d'un supplicié—it est probable que le jugement porté sur cette lettre par l'opinion serait plus sévère que favorable."

Nous publions ci-après une traduction de la lettre dont il s'agit: la pièce elle-même mettra le lecteur en mesure de la commenter en toute connaissance de cause:

Boston, 6 août 1850.

Au révérend docteur Parkman:

Cher Monsieur,

Je ne puis quitter ce monde comme je le désire, en paix avec moi-même, sans m'adresser à vous, le chef de cette famille que j'ai lassée et contristée si profondément, pour lui apprendre ainsi qu'à vous-même ce qu'éprouve mon âme d'anxiées angaises, la sincère contrition et la pénitence auxquelles j'en suis venu pour avoir été cause de l'affliction dans laquelle vous et elle êtes appelés à gémir. Je ne puis offrir d'excuse pour ma méchante et futile ébullition de colère, si ce n'est ce que vous savez déjà; non plus je ne voudrais la pallier.

Jusqu'à la seconde ou troisième de mes dernières entrevues avec votre frère, je n'eus jamais lieu de ressentir à son égard aucun autre sentiment que celui de la gratitude pour plusieurs actes de bonté et d'amitié dont je lui étais redouvable. Que j'avois pu vouloir

que les impressions qu'ils avaient fait naître en moi pressent un tel empire sur mon cœur, et ravis en même à temps votre frère l'existence, aux dépens de mon propre bonheur présent et éternel, c'est ce que, même en ce moment, je puis à peine concevoir.

Je ne dois pas recevoir de vous mon pardon en ce monde, cependant je ne puis qu'espérer et croire qu'en pensant à moi vous m'accorderez pitié, et me mentionnerez dans vos prières à CELUI qui ne se détournera pas de l'humble et du repentant. Eussé-je plusieurs vies, quelle, serait ma joie de les donner toutes, si, par elles, il m'était possible d'expier au moins le tort que j'ai fait, ou d'alléger l'affliction que j'ai causée! mais il ne me reste plus qu'à prier pour mon pardon et pour que toute espèce de bonheur et de consolation soient accordées à chacun de votre famille.

En justice pour ceux qui me sont le plus chers, permettez-moi de vous assurer, et je vous supplie de m'croire, que personne de ma famille n'a entretenu le moindre doute sur mon entière innocence jusqu'au moment où le Dr. Pitman lui ait intimé le contraire. Je me tiens pour assuré qu'elle obtient votre pitié sincère et votre sympathie.

Il n'y a pas de famille dont aucun des membres qui la composent n'ait jamais inspiré ni senti dont vous êtes maintenant le chef. Plus d'un des vôtres m'ont renouvelé leurs procès d'empêtrés d'amitié et de bonté: ce dont j'ai toujours été et suis réellement très reconnaissant.

Pour vous en particulier, non-seulement mes sentiments ont été ceux de la reconnaissance et de l'estime la plus sincère, mais aussi si clerc dans ma famille vous a considéré comme son pasteur et son ami. Ma femme m'a souvent rappelé l'intérêt que vous preniez à elle depuis l'époque où elle était devenue votre paroissienne, et m'a souvent parlé avec les sentiments d'une reconnaissance profonde de l'effet que vous obteniez par l'exercice public de votre ministère par vos instructions privées et vos entretiens et de vos directions touchant ses recherches et ses lectures en ce qui avait rapport à ses opinions religieuses.

—La matinée, nous dit-on, est tellement rare à Québec, que le *Mercury* en annonçant il y a peu de temps que les collecteurs s'y reposaient de guerre lasse, n'aurait affirmé qui ce qui est encore strictement vrai.

—Le 18 août, une grosse tempête a sévi sur les bâtiments ancrés dans le port de Liverpool; nombreux d'entre eux ont chassé sur leurs ancrages. Un bateau chavira sur la rivière et naufragia.

—Un effroyable désastre a dévasté la ville de Cracovie. Cette antique cité a été la proie d'un incendie épouvantable: le feu n'a rien épargné aux monuments, les églises surtout sont des ruines c'est le 16 juillet, dit un correspondant de Cracovie, que la ville des Piasts et des Jagellons est devenue, je ne suis trop content, la proie des flammes. C'était un incendie dans le genre de celui de Hambourg, qui nous a dévorés en un clin d'œil. Nos plus beaux monuments, nos églises, nos palais, nos édifices les plus antiques, ceux qui faisaient la gloire de la ville y ont péri en un instant.

—Comme il y avait beaucoup de vent, rien n'a pu arrêter les progrès du feu, et en moins de quelques heures la grande moitié de la ville n'a plus été qu'un monceau de cendres et de ruines.

—Il n'existe pas de mots pour vous raconter l'horreur de ce spectacle."

Nouvelles et Faits Divers.

Il paraît que le problème d'une communication entre les deux océans, entre et abordé par les Espagnols dès le dix-septième siècle, et que l'on a cessé de regarder comme une utopie depuis 1830, sera bientôt résolu.

Il y a à décliner quatre systèmes qui tendent au but en contemplation:—Un chemin de fer à travers l'Isthme de Panama; le percement des isthmes de Nicaragua et de l'Amérique; le creusement de canaux, et un chemin de fer traversant le continent américain. L'accomplissement de ces travaux gigantesques attirera en Amérique le commerce des deux hémisphères.

—Depuis quelques années, il s'est formé aux Etats-Unis une "Association pour le progrès des sciences américaines," malgré la tendance naturelle qui emporte l'esprit américain vers la culture des intérêts matériels plutôt que vers les études abstraites. Mais, en effet, la science révèle à chaque instant d'utilles secrets et se rattaché à mille industries pratiques, depuis au succès de cette noble et généreuse entreprise.

(*du Journal de Québec.*)

Le 22 octobre, nous voyions dans le *Mercury* du Québec, que Messire Boucher, curé de la Jeanne d'Arc, a condamné dernièrement un parti de cent jeunes gens au Saguenay, où ils ont obtenu des terres dans un des terrains nouvellement érigés.

Messire Hébert, curé de St. Pascal, a aussi un établissement composé des jeunes gens de sa paroisse, à quelques arpents de ce township. La distance de Québec à ces nouveaux établissements, est franchi dans le court espace de six jours, et tout y offre l'aspect le plus encourageant.

Le *Mercury* ajoute: voilà un beau commencement de la colonisation des Townships. Combien est préférable le plan de M. Boucher pour le surplus de la population de nos campagnes, plutôt que d'aller se livrer chez nos voisins à des rudes et vils travaux! Nos voisins sont acquis au succès de cette noble et généreuse entreprise.

(*du Journal de Québec.*)

M. l'abbé Chiniqy, prêche dimanche, le matin et l'après midi, et lundi matin à l'église de Saint-Roch, sur la tempérance, son sujet de prédilection, et presque de prédetermination. Il a parlé constamment à un auditoire de pas moins de cinq mille personnes. Les fidèles se pressent, et presque à la suffocation pour entendre une voix connue et populaire dans le sens de l'évangile. Cette voix a la puissance quand elle le veut, de faire couler les larmes, et son onction qui pénètre jusqu'au cœur, y laisse invariably une impression que l'on a vu nulle part s'effacer. Son triomphe triomphal est inscrit en lettres éternelles au fond de 400 milles étoiles. Son triomphe, c'est le triomphe de l'évangile, c'est le triomphe de la tempérance, c'est le triomphe de l'intelligence sur la matière, c'est le triomphe de la paix dans la famille, sur les brutalités dissensions domestiques, c'est le triomphe du bonheur sur le malheur, qui étreint la souffrance et la privation.

Son triomphe, c'est la régénération morale et matérielle complète de tout un peuple; son triomphe ainsi que le triomphe des autres apôtres de la tempérance, c'est un phénomène social, une révolution morale dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire du monde.

Voilà ce que la croix peut inspirer et faire produire à l'apôtre de Jésus-Christ. Il n'y a que le prêtre qui puisse atteindre à ce prodigieux résultat, et le rendre durable.

NAISSANCE.

A St. Rémi, le 4 du courant, la Dame de M. François Bedard fils, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A la Rivière du Loup, le 29 ult., par Messire H. Le maître Louville, M. Léger Belliveau, à Denoilette Adeline Lemire Louville, tous deux du dit lieu.

DÉCÈS.

En cette ville, le 23 ult., Marie-Aimée-Virginie, âgée de 22 mois, fille de M. Cy. Fitzpatrick.

En cette ville, mardi matin, le 3 courant, après une maladie de quelques semaines, Dame Elmina Tessier, épouse de C. E. Belle, Ex. N. P., à l'âge de 17 ans et demi. Cette jeune Dame a vu approcher sa fin prévisible avec toute la sévérité de l'âme chrétienne. Ainsi, dans la possession déjà acquise de ces deux langues, elle maniera l'éducation est donnée selon les degrés d'aptitude des élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège Masson en même temps qu'ils en étudient les principes.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'institution.

Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

Le cours pur et pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'enseignement par l'étude des Livres, de la Géographie, de l'arithmétique, de la Tenue des Livres, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le cours une place distinguée et importante. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établis dans nos Instituts Catholiques.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'enseignement par l'étude des Livres, de la Géographie, de l'arithmétique, de la Tenue des Livres, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le cours une place distinguée et importante.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'institution.

Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les enfants âgés de sept ans et au-delà ju qu'à dix.

Le cours pur et pratique que les